



Le Club des villes et territoires cyclables et marchables
organise la

14^e ÉDITION DES TALENTS DU VÉLO

LES CATÉGORIES

- 🌟 **Le Talent du Vélo « Innovation de produit »** récompense le développement de nouveaux équipements, d'inventions ou de créations utiles, facilement accessibles aux cyclistes ou permettant d'amplifier la pratique cyclable.
- 🌟 **Le Talent du Vélo « Innovation de service »** récompense de nouveaux services destinés aux cyclistes, participant au développement territorial et à la création d'activité, utilisant le cas échéant le potentiel du numérique. Il est ouvert aux collectivités, aux associations et aux entreprises.
- 🌟 **Le Talent du Vélo « Le vélo bon pour la santé »** récompense des actions dans lesquelles le vélo est un moyen de développer et de protéger la santé physique et mentale des usagers.
- 🌟 **Le Talent du Vélo « Le vélo valorise les territoires »** récompense les actions qui valorisent des démarches globales en faveur des mobilités du quotidien en s'appuyant aussi sur la promotion culturelle, patrimoniale et/ou touristique.
- 🌟 **Le Talent du Vélo « Nouveaux publics »** récompense toutes actions qui contribuent à élargir la pratique vers des publics éloignés du vélo.
- 🌟 **Le Talent du Vélo « Pédagogie »** récompense des actions encourageant l'apprentissage du vélo et la sensibilisation au changement d'image des modes actifs auprès des jeunes.
- 🌟 **Le Talent du Vélo « Projet étudiant »** récompense un projet porté par un ou plusieurs étudiants qui apporte de nouvelles connaissances sur les mobilités actives.

LES OBJECTIFS

Le concours des Talents du Vélo récompense des actions qui contribuent au développement de l'usage du vélo comme un mode de déplacement du quotidien, bon pour la santé, efficace, peu onéreux. Un outil précieux qui permet de décarboner nos mobilités.

Ce concours met à l'honneur des initiatives, des expériences, des innovations, des politiques en faveur des mobilités actives. Il porte une attention particulière aux projets permettant de sensibiliser et d'attirer de nouveaux publics ainsi qu'aux projets associant vélo et marche.

POUR ÊTRE CANDIDAT

Les Talents du vélo s'adressent à des collectivités, des associations, des entreprises, des acteurs de l'économie sociale et solidaire et à toute personne de plus de 18 ans, de toute nationalité, quel que soit son statut : salarié, entrepreneur, fonctionnaire, étudiant, bénévole...

CRITÈRES DE CANDIDATURE

Les projets doivent déjà avoir été mis en place, à l'exception des candidats de la catégorie « innovation de produit » où le jury peut examiner des prototypes. Sont pris en compte :

- > La pertinence du projet,
- > Son originalité,
- > Son efficacité,
- > L'impact social, économique et écologique du projet et sa transposabilité.

Attention : tout dossier incomplet, ou qui ne respecterait pas les rubriques du dossier de candidature ci-après, ne sera pas instruit.

LE JURY

Il est composé de représentants des pouvoirs publics, de partenaires, de personnalités expertes qui ne peuvent concourir. Il se réunit pour une délibération collective pour chaque catégorie. Les lauréats sont désignés par jugement majoritaire.

REMISE DES PRIX

Les Talents du vélo 2024 seront décernés par le Club des villes et territoires cyclables et marchables fin novembre à l'occasion du Salon des maires et des collectivités locales (SMCL) à la porte de Versailles à Paris. Un diplôme « Talent du vélo » sera remis aux lauréats pour chaque catégorie récompensée. Une campagne de promotion sera mise en œuvre via l'ensemble des médias et événements du Club et de ses partenaires. Le lauréat de la catégorie « Innovation de produit » recevra un prix d'une valeur de 2 000 euros. Le lauréat de la catégorie « Innovation de service » bénéficiera d'une journée d'expertise dispensée par la **Fabrique des Mobilités** (coaching par des experts sur les sujets de mobilités entrepreneuriales et techniques) ainsi que d'une adhésion gratuite d'un an à cette association.

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS : 3 JUIN 2024

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS : 13 OCTOBRE 2024

(à minuit, date/heure de mail faisant foi)



14^e ÉDITION DES TALENTS DU VÉLO

Les partenaires du concours



DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidatures doivent être retournées via le [formulaire en ligne](#).

En cas de difficultés, ils peuvent être envoyés par mail à :

talentsduvelo@villes-cyclables.org

Attention : tout dossier incomplet, ou qui ne respecterait pas les rubriques du dossier de candidature ci-après, ne sera pas instruit.

Le dossier de candidature doit comporter **5 pages maximum** avec obligatoirement les informations suivantes :

- 1 Le titre de la réalisation et une présentation courte de l'action** (3 lignes /300 signes)
- 2 Une description précise de l'action**
 - > La démarche et l'origine du projet.
 - > Une description du/des porteur de l'action (collectivité, association, entreprise...).
 - > Le lieu du projet.
 - > Les objectifs de l'action (comment, par qui, pourquoi).
 - > Les cibles / publics concernés.
 - > L'équipe et les partenaires impliqués.
 - > L'impact et les points forts de l'action en matière de mobilité durable, d'innovation, d'insertion sociale, d'amélioration de la vie quotidienne...
 - > Le bilan et les coûts de l'action.
- 3 Documents graphiques**

Sont attendus tous documents nécessaires à la compréhension de l'action et de la réalisation :

 - > Des plans (3 maximum).
 - > Des photos, croquis et dessins (10 maximum), 1 brochure ou 1 document communication ou presse.

ENVOI DU DOSSIER

La date limite de remise des dossiers est fixée au

13 OCTOBRE 2024 (à minuit, date/heure de mail faisant foi)

avec le soutien de





FICHE D'INSCRIPTION

Les partenaires du concours



La fiche d'inscription accompagnée du dossier de candidature est **À RENVoyer AVANT LE 13 OCTOBRE 2024** (à minuit, date/heure de mail), par mail à : talentsduvelo@villes-cyclables.org

Cette fiche d'inscription peut être envoyée en amont du dossier de candidature, pour une « pré-inscription ».

M. Mme
Nom
Prénom
Titre de l'action
.....
Nom de la structure/organisme
collectivité association entreprise autre
Fonction du porteur de projet dans l'organisme
Adresse postale
Code postal Ville
Téléphone : direct standard
Portable
E-mail direct
E-mail de la personne déposant le dossier (si différente)
Site Internet
Site Internet de l'organisme (si différente)

concourt pour la catégorie "Le Talent du Vélo"*

- Innovation de produit
- Innovation de service
- Le vélo bon pour la santé
- Le vélo valorise les territoires
- Nouveaux publics
- Pédagogie
- Projet étudiant

* Le candidat ne peut s'inscrire que dans une seule catégorie

avec le soutien de

